L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 6 FEVRIER 1889. 62me Année

Dufour & Dennet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 6 FEVRIER 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par B. Onorato, au local No 24 rue Dulachaise, entre Annonciation et Tchoupitoulas—Le contenu d'un magasin au détail de marchandises sèches, meubles de maison et autres effets.

La loi sur les faillites, en France.

La loi sur les faillites est enfin votée par le Sénat, qui n'aura consacré à sa discussion que trois séances. Dans toute autre circonstance—dit la *Liberté* du 19 janvier—nous nous plaindrions d'une pareille précipitation, mais aujourd'hui nous approuvons pleinement le sentiment qui a poussé le Sénat à ne pas prolonger une discussion qui eût pu être pourtant bien intéressante. Il s'agit, en effet, d'une loi d'humanité, que l'on aura l'occasion d'appliquer bien des fois dans une même journée, et chaque jour de retard que subit la promulgation de cette loi est la cause de bien des désastres.

Nous nous sommes déjà occupés, il y a quelque temps, des perfectionnements apportés par la présente loi dans le système de la faillite; mais étant donnée l'importance de la matière et l'intérêt capital que notre commerce y attache, nous croyons utile d'y revenir pour rappeler les dispositions principales de la loi et indiquer les modifications introduites par le Sénat.

Celui-ci s'est borné à modifier et à perfectionner le texte arrêté par la Chambre des députés, et il n'a même pas mis en discussion le principe du projet, le but que l'on s'était proposé d'atteindre à la Chambre des députés. Ce but, quel est-il? Il a été indiqué avec beaucoup de netteté au Sénat par l'honorable rapporteur, M. Demôle, dont il faudrait lire en entier le rapport; ici, du moins, on sent qu'un jurisconsulte a passé et laissé sa marque.

L'idée-mère de la loi est l'institution d'une situation nouvelle appelée liquidation judiciaire. Ce régime nouveau, réservé aux commerçants malheureux et de bonne foi, les affranchit des humiliations de la faillite.

Aujourd'hui, les commerçants en état de cessation de payements, se soumettent difficilement à l'obligation du dépôt du bilan; la terreur de la faillite et des déchéances qu'elle entraîne, les retient. La loi nouvelle en rassurant ceux dont la bonne foi est demeurée intacte, mettra fin à ces hésitations déplorables. La loi se propose aussi de hâter la solution de la liquidation judiciaire. C'est l'objet de quelques dispositions de détail portant principalement sur les délais et, subsidiairement, sur les transactions qui peuvent intervenir entre les débiteurs et les tiers.

Voilà le but, quels sont les moyens?

Si le commerçant en état de cessation de payements est exempt de fraude et de fautes lourdes, il pourra obtenir la liquidation judiciaire. Sa demande sera formée par requête dans la quinzaine de la cessation des payements. Il y joindra l'état de ses dettes et son bilan, ce qui comprend l'état de son actif, l'état de ses profits et pertes, l'état de ses dépenses. La Chambre avait oublié le bilan, une vétille! mais la commission sénatoriale y a pensé. Donc, ce commerçant aura quinze jours au lieu de trois jours que lui donnait le code de commerce; il ne sera pas en faillite mais en liquidation judiciaire; il n'y aura plus de syndic, mais un ou plusieurs liquidateurs, selon la décision du tribunal de commerce. A côté de ces liquidateurs il y aura des contrôleurs, ceux-ci choisis directement par les créanciers et pris dans leurs rangs; ces contrôleurs ne recevront pas d'indemnité.

Autre bénéfice de la loi nouvelle: il y avait autrefois le dessaisissement du failli; il faut entendre par-là que la gestion de ses affaires était remise entre les mains du syndic, et que, sans être exproprié de ses biens, sans devenir absolument incapable, il était mis du moins dans l'impossibilité d'empirer par ses actes la condition de ses créanciers; autrefois, le syndic agissait ou du moins pouvait agir sans le concours du failli, mais non sans contrôle, tandis qu'à l'avenir, le liquidé judiciaire agira de concert avec le liquidateur, ne pouvant d'ailleurs rien faire sans lui. Pour dire vrai, cette disposition de la loi nouvelle apporte bien un changement dans les mots, un changement dans la forme, mais nul changement réel quant au fond; il n'en faut pas moins convenir qu'elle constitue un avantage moral sensible à l'amour-propre d'un commerçant honnête.

Pour le reste, tout le vieux jeu de la faillite est conservé.

Signalons maintenant quelques mesures utiles en dehors de la pensée humanitaire, qui exclut le commerçant honnête de la faillite proprement dite et de ses déchéances. C'est d'abord l'abréviation du délai pour la vérification des créances: quinze jours au lieu de vingt; puis facilité plus grande du concordat. Au lieu de l'ancienne majorité qui exigeait avec la majorité numérique les 3/4 de la somme des créances, il suffira de réunir les 2/3 du nombre des créanciers. On eût mieux fait, pensons-nous, de sacrifier le nombre et de maintenir la majorité des 3/4. Qu'a-t-on à redouter puisque le concordat ne vaut que par l'homologation? La meute des petits créanciers, on ne le sait que trop, ne vient-elle pas souvent, par esprit de basse vengeance ou poussée par la cupidité d'un payement intégral, au prix duquel ils entendent faire payer leur suffrage, faire obstacle au concordat le plus désirable et le plus utile.

En résumé, et nous l'avons déjà dit dans ce journal, ce projet de loi est inspiré d'une pensée sage et humanitaire. Oui, il est désirable que l'on arrive légalement à hâter la solution des faillites, à faciliter le concordat à adoucir la situation des faillis honnêtes, et de telles dispositions ont leur place toute marquée dans des lois qui s'inspirent des véritables desiderata de notre société moderne.

D'après le projet de loi sénatorial, il y aurait lieu de distinguer désormais deux catégories de débiteurs: d'une part les débiteurs malheureux ayant obtenu le bénéfice de la liquidation judiciaire, qui continueront à jouir de leurs droits, et d'autre part, les débiteurs coupables auxquels ce bénéfice aurait été refusé et pour lesquels il y aurait eu déclaration de faillite avec son cortège de déchéances.

Au premier abord, cette distinction paraît irréprochable, nous ne pouvons cependant la louer sans réserve. Il faudra la juger sur l'expérience qui en sera faite. Le jour où un débiteur liquidé judiciairement, mis à l'abri de toutes poursuites grâce au concordat, et devenu riche, refusera, selon son droit strict, de payer ses créanciers malheureux, ne craint-on pas d'entendre leurs protestations indignées contre une loi qui reconnaît à un homme, malgré l'improbité notoire de sa conduite actuelle, l'intégralité des droits électoraux? Ne serait-il pas plus prudent, d'établir purement et simplement, à côté de la réhabilitation de droit, réservée au débiteur qui a payé toutes ses dettes, une autre réhabilitation, celle-ci gracieuse, au profit de ceux qui, vaincus définitivement, demeurent impuissants, malgré leur probité et leurs efforts à éteindre entièrement les dettes qu'ils ont du moins contractées de bonne foi?

Chapeaux pour messieurs, à l'Etoile Rouge.

LOUISIANE.

L'Interim, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 2 février:

L'habitation Ste-Cécile, appartenant à MM. Ganier et Claim, a été vendue, samedi, dernier, à l'enchère publique, et a été adjugée à M. O. Roussel, de St-Jean-Baptiste, pour la somme de $22,425.

—Marié, le mardi, 29 janvier 1889, à la Chapelle Ste-Marie, M. Albert Dubourg à Mlle Maria Jacob.

—Nous avons appris avec peine le décès de Mlle Berthe Belzunce, enlevée, au printemps de la vie, à la tendresse d'une mère et à l'affection de nombreux amis.

Mlle Berthe était l'aînée des filles de Mme E. Belzunce, née Emma Malarcher, et petite-fille de Mme Adolphe Malarcher, qu'on cite, à justes titres, comme un des modèles des mères chrétiennes de notre paroisse.

Nous lui offrons, ainsi qu'à sa famille, l'expression sincère de nos plus vives condoléances.

Le *Courrier*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 31 janvier:

Depuis lundi, le soleil se fait voir dans tout son éclat, et nous jouissons d'un temps que nous trouvons encore plus beau par le contraste qu'il offre à celui de la semaine dernière. Lundi matin, le vent, qui soufflait avec force, n'était certes pas agréable à ceux que les affaires appelaient au dehors à une heure peu avancée de la matinée—nous en savons quelque chose, y ayant été exposé. Mais nous le considérons préférable aux pluies et aux brouillards de la semaine dernière. Maintenant les travaux des champs, déjà trop retardés, iront de l'avant, les jardins recevront les soins nécessaires, et nos chemins les travaux qu'ils demandent. Nous espérons donc voir notre inspecteur dans notre voisinage, et nous lui demandons d'examiner les levées du deuxième district. Le fleuve monte rapidement, et on nous dit que sur plusieurs points, les levées de ce district ne peuvent guère soutenir la pression des eaux hautes.

—Nous publions dans notre partie anglaise la liste de transferts de propriétés faits, dans notre paroisse, dernièrement. Nous y notons ceux de quatre de nos habitations sucrières. Celle portant le nom de Félicité, appartenant anciennement au capt H. Murray, a été vendue à Messieurs Raphaël Beltram et Louis J. Folse, pour le montant de $24,000.

L'habitation Bonsecours, dans le sixième district, ayant une étendue de 2747 acres, a été transférée à Messieurs Léon Keller et A. Lasseigne, le prix d'achat étant de $6,000.

L'habitation Pike's Peak, appartenant anciennement à Mme Euphémon Roman, a été transférée à M. Louis Forsyth, Jr., pour la considération de $21,500. Cette habitation a une étendue de 3766 acres de terre. On nous dit qu'elle sera mise en ordre parfait, et qu'une usine centrale y sera établie.

Notre shérif a mis aux enchères, samedi dernier, l'habitation Ste-Cécile qu'il a adjugée à M. Octave Roussel, de St. Jean Baptiste, pour le montant de $22,425.

Ces dernières années ont vu l'établissement, parmi nous, de plusieurs personnes de cette paroisse, et nos terres semblent être recherchées par eux. Nous ne pouvons que nous en réjouir et souhaiter la bien venue à M. Roussel. Nous n'avons pas l'honneur de le connaître personnellement, mais nous savons qu'il est un homme éclairé et intelligent, dont les lumières sont d'un grand aide dans les délibérations du jury de police de cette paroisse.

—Marié, samedi, 26 janvier, à l'église St. Philippe, M. John Breaud, et Mlle Eliza Faucheux, de St. Jean Baptiste.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 2 février:

Des plaintes nombreuses nous arrivent, presque chaque jour, constatant l'état déplorable de nos chemins.

Dans quelques sections, ils sont absolument impraticables, et l'on est obligé de se servir des bateaux naviguant sur le bayou pour transporter à Thibodaux des meubles et autres objets pour lesquels les propriétaires n'ont pu se servir de leurs attelages.

Sans doute les pluies fréquentes que nous avons eues dernièrement sont pour beaucoup dans cet état de choses; mais n'y a-t-il pas aussi une grande négligence de la part des riverains et peut-être un peu trop de mollesse de la part de nos inspecteurs de chemins? Nous devons avoir des chemins praticables en tous temps et il faut que nous en ayons. Il n'y a personne, pas même le propriétaire négligent et apathique, qui ne souffre du mauvais état de nos routes, et un peu plus de bonne volonté et d'intelligence préviendraient toutes les plaintes fondées que l'on entend de tous côtés.

L'Echo, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 1er février:

Nous avons eu, lundi dernier, le froid le plus intense de l'année. Il y avait une glace mince formée devant le lac.

—Dans une lettre particulière, M. S. A. Fairchild, de Sabine, dans cette paroisse, constate que M. Doyle a fait passer à son moulin 24 balles de coton; il en a envoyé 20 à Galveston, où elles ont été vendues par MM. Léon et H. Blum. Le bénéfice net a été de 10 1/2 cents la livre. Ce résultat est dû en grande partie à la supériorité du travail du moulin, à la bonne qualité de la semence qui avait donné un beau produit, et à l'excellence en même temps qu'au bon marché du maniement du textile.

—Dans cette partie de la Louisiane, on commence aussi à planter la canne. Les fermiers font du sirop qu'ils offrent, maintenant, en vente.

—On nous écrit d'Iowa qu'une compagnie y est organisée pour construire un chemin de fer qui pénétrera dans la région boisée, dans la pinière. On va y établir également deux scieries, aussitôt que le chemin sera achevé.

Si vous avez besoin d'une malle ou d'une valise—allez à l'**Etoile Rouge**.

—Les riches parviennent bien à se soustraire aux rigueurs de l'hiver en se couvrant chaudement et en se claustrant chez eux; mais s'ils prennent la fièvre en frisson il n'est pas de précautions qui ne soient vaines pour échapper aux douloureux effets du mal. Le "Hostetter Stomach Bitters," voilà le remède qui non seulement combat les frissons mais guérit à tout jamais de la fièvre. L'excellent amer est également souverain pour les fièvres des marais, les fièvres rémittentes, bilieuses, enfin les fièvres sous toutes leurs formes, et pour l'état bilieux, la constipation, la dyspepsie, les maux de tête, le manque d'appétit, les insomnies, les maux de reins, les rhumatismes et la débilité. Faites en usage avec constance et vous vous guérirez si vous êtes atteint d'un des susdits maux.

Les enfants qui meurent d'inanition par suite de leur impossibilité de digérer leurs aliments, trouveront un merveilleux remède en l'**Emulsion de Scott** faite d'huile de foie de morue pure et d'hypophosphites. Elle est agréable au palais et se digère facilement. Le Dr S. W. Cohen, de Waco, Texas en parle ainsi: "J'ai fait usage de votre émulsion avec d'excellents résultats dans des cas de déperdition de forces chez des enfants. Non seulement rend-elle les tissus, mais elle fortifie et augmente l'appétit. Je suis heureux de pouvoir prescrire un remède aussi efficace."

La Salsepareille d'Ayer expulse et chasse du sang tous les éléments empoisonnés. Se vend chez tous les droguistes.

UN ARTICLE DE JOURNAL QUI A FAIT SENSATION A BERLIN.—La *Gazette de la Croix* a publié, le 20 janvier, à Berlin, un article très vif sur l'affaire Geffcken.

"Le peuple prussien—dit-elle—considère avec un sentiment de pénible tristesse la publication de l'acte d'accusation dans les circonstances qui ont accompagné cette publication.

"Les autorités judiciaires les plus hautes du pays sont exposées à être défendues contre le reproche de partialité, et cette défense, c'est le peuple souverain qui doit la faire.

"M. Geffcken pourra répondre; les journaux commenteront cet incident, et c'est toujours aux organes du peuple souverain qu'il restera à prononcer le jugement définitif.

"C'est ainsi que les bases de l'Etat chrétien, auquel la Prusse doit sa grandeur, seront incessamment ébranlées."

Cet article produit une sensation énorme, paraît-il, dans la capitale de l'empire allemand.

FRANCE.

NOUVELLES DIVERSES.

On lit dans le *Figaro*:

"Nos lecteurs se rappellent le récit qui a été fait, il y a trois mois, dans ce journal, au sujet de la découverte de l'ingénieur Jules Imbs, président de la Société des inventeurs. Il s'agissait d'un procédé nouveau pour la locomotion extra-rapide.

"Des expériences concluantes ont été faites avec un réel succès dans une usine de Saint-Denis, et tout fait espérer qu'avant peu d'années on aura trouvé la solution définitive d'un problème posé et résolu déjà en théorie. Mais l'inventeur ne récoltera pas les fruits de son invention.

"M. Jules Imbs est mort, dans son domicile de la rue de Traktir. Au cours de sa dernière expérience, faite par un temps épouvantable, il a contracté une fluxion de poitrine, puis il a été frappé d'hémiplégie et d'aphasie, par un travail excessif et une contention d'esprit excessive, pour ainsi dire, le sommeil

"Il a été emporté en quelques jours.

"M. Imbs était dans sa cinquante-deuxième année.

"Il est mort à la veille de recueillir les fruits d'un prodigieux labeur."

Le microbe de la fièvre intermittente.—Extrait de la séance du 21 janvier, de l'Académie des sciences, de Paris:

Depuis dix années, M. Laveran, médecin du Val de Grâce, poursuit des recherches sur l'agent de l'impaludisme. Il a découvert dans le sang des malades atteints de cette affection un microorganisme qui ne fait jamais défaut quelle que soit la contrée, quelle que soit la variété de l'impaludisme. A propos d'un récent travail de M. Laveran, M. Bouchard, dont la compétence en ces questions est reconnue, déclare que la découverte de l'*hémotozoaire de l'impaludisme* lui semble pleinement assurée. Ce microorganisme est bien réellement la cause de l'intoxication; mais tandis que les autres maladies infectieuses ont pour agent des parasites végétaux, dans l'impaludisme, nous avons affaire à un parasite animal.

Le musée du Louvre a fait, récemment, une précieuse acquisition, qui aura un grand retentissement parmi les nombreux admirateurs de la littérature antique. Il s'agit du célèbre discours prononcé par Hypéride, le rival et l'ami de Démosthène, contre Athénogène.

L'introduction des plants de vignes étrangères et des plants de vignes provenant d'arrondissements phylloxérés est autorisée dans les arrondissements de Tours et de Chinon (Indre-et-Loire.)

M. Jules Simon a fait, le 20 janvier, à Lille, une magnifique conférence sur l'éducation.

Dans une remarquable péroraison, il a insisté sur un autre élément de l'éducation—élément dont on ne se préoccupe malheureusement plus assez. La vie n'est pas un tout à elle seule; toute l'affaire de l'homme n'est pas de vivre. Il y a en nous une morale qui doit s'appuyer sur quelque chose: la notion d'une autre vie, la notion d'un Dieu. "La France, a dit en terminant M. Jules Simon n'écoutera pas les sectaires qui prétendent que rien ne subsiste après la mort; elle n'écoutera pas davantage ceux qui bornent leur foi à croire que deux et deux font quatre: elle saura préparer une génération puissante et forte d'hommes et de soldats, prêts à se sacrifier pour la patrie et pour Dieu."

La conférence de l'illustre orateur a été fréquemment interrompue par des applaudissements enthousiastes

Dépêche au *Temps*:

Grenoble, 19 janvier, midi.

Je vous ai télégraphié avant-hier que les propositions faites aux chartreux pour obtenir le monopole de leur fabrication, au prix de 80 millions, avaient été repoussées. La lettre suivante, adressée au *Réveil du Dauphiné* par le procureur de la Grande-Chartreuse, confirme, sauf bien entendu l'intervention du Pape, les renseignements que je vous ai donnés:

La Grande-Chartreuse, 18 janvier.

Monsieur le rédacteur en chef,

Il est vrai que dans ces derniers temps, différentes propositions ont été faites pour l'achat de la propriété de la liqueur bien connue. Il est vrai aussi que ces propositions ont été toutes repoussées; mais il est faux que le Saint-Siège soit intervenu d'une manière quelconque dans cette affaire.

Frère MARCEL,
Procureur de la Grande-Chartreuse.

Le préfet du Gard a adressé, au ministre de l'intérieur, son rapport sur les dommages occasionnés dans le département par les inondations récentes.

Il en résulte que les pertes totales atteignent près de cinq millions, se répartissant de la façon suivante:

Constructions et propriétés communales, 100,000 fr. Constructions et propriétés particulières, 300,000 fr. Routes et chemins, 400,000 fr. Objets mobiliers, 50,000 fr. Animaux, 10,000 fr. Terres, 2,000,000 fr. Récoltes, 1,600,000 fr. Arbres, 100,000 fr. Total, 4,560,000 fr.

Il faut ajouter à ce total que près de 3000 personnes sont réduites à l'indigence.

La *Gazette de France*, du 22 janvier, a reçu la dépêche suivante:

L'assemblée régionale des Cercles catholiques a tenu, sous la présidence de M. de la Guillonnière, une nouvelle séance dans laquelle a été constaté le succès de l'œuvre.

A l'assemblée ouvrière assistaient deux cent quatre-vingt huit représentants des associations ouvrières de Nantes et de l'Ouest.

Après la messe de communion, à laquelle se pressait une nombreuse assistance, un banquet a eu lieu.

Des toasts ont été portés: à l'Eglise par M. Le Cour, député; à l'évêque et au clergé de Nantes, par M. Harmel; à l'œuvre du clergé, par un ouvrier; aux ouvriers et à la mémoire d'Hervé Bazin, par M. de la Guillonnière; enfin, aux promoteurs de l'œuvre MM. l'abbé Garnier, Harmel et de la Guillonnière, par M. l'abbé Touchet.

DE MAROLLES.

Incendies—

Un commencement d'incendie a eu lieu à la manufacture d'armes de Tulle. Les ouvriers sont arrivés à temps pour éteindre le feu et empêcher qu'il ne se propage. Cet incendie est attribué à la malveillance et cause une profonde émotion dans la ville, surtout après l'incendie de la manufacture de Châtellerault.

Un terrible incendie a éclaté rue Pomme à l'imprimerie Hébrail et Delpuech. Sans d'énergiques et prompts secours, l'incendie se serait propagé rue du Musée et rue d'Alsace. Les docks du campement commençaient à brûler. Les pertes, évaluées à 500,000 fr., sont couvertes par une assurance.

—On télégraphie, de Châlon-sur-Marne, à la date du 22 janvier:

Un incendie a éclaté aujourd'hui, à quatre heures, dans les étuves d'une raffinerie de sucre.

L'embrasement de toute une aile du bâtiment a été instantané. Le feu a ensuite gagné un magasin qui renfermait 20,000 pains de sucre.

Plusieurs ouvriers ont reçu des brûlures; trois sont grièvement blessées.

—On télégraphie, de Bordeaux:

Un violent incendie a détruit le vaste établissement de bains flottants du quai de la Grave. Le feu a pris à l'avant du bateau porteur et moins d'un quart d'heure après les flammes couronnaient l'établissement tout entier s'élevant à vingt mètres, tandis que des tisons embrasés jaillissaient jusque sur la terre ferme; un moment on a pu craindre que les bains, leurs attaches étant rongées par le feu, ne partissent à la dérive et n'allassent, entraînés par le courant, porter les ravages de l'incendie parmi les navires de la rade. Grâce à l'énergie et à la présence d'esprit du commandant du port et de deux autres fonctionnaires montés avec lui dans un canot, ce malheur a pu être évité.

—On lit dans l'*Eclaireur des Alpes*, de Grenoble:

Plusieurs incendies se sont déclarés aux hameaux de Bois-Vert et de Mollardières, commune de Vourey.

Une meule de litière, appartenant au sieur Cholat (François), cultivateur au hameau de Bois-Vert, a été la proie des flammes.

Une autre meule de paille, appartenant au sieur Périer (Joseph), cultivateur au hameau des Mollardières, a été également incendiée pendant la nuit.

Pendant que les habitants de Vourey travaillaient à éteindre les deux incendies presque simultanés, le feu se déclarait en un troisième point, dans la grange du nommé Perriot (Joseph).

Enfin, un commencement d'incendie a eu lieu au domicile du sieur Martel (Louis); le feu, mis à des feuilles sèches placées à l'entrée d'un hangar, a été éteint immédiatement par la femme Martel.

Il est évident que tous ces sinistres sont dus à la malveillance. On n'a pu, jusqu'ici, découvrir les auteurs de ces odieuses tentatives. Mais on a constaté que, depuis le mois de juin 1888, à la suite des élections du conseil municipal de Vourey et après la nomination de M. Charamal comme maire, treize incendies ont eu lieu dans la commune, et que tous atteignent, soit les propriétés de M. Charamel, soit celles de ses amis.

Voyez le grand assortiment de chaussures en tous genres, à l'Etoile Rouge.

Espagne.

Dépêches particulières du *Temps*:

Madrid, 21 janvier, 9 heures.

Le conseil des ministres a définitivement décidé qu'il proposerait à la reine-régente d'accorder une amnistie pour tous les délits de presse et de gracier les militaires qui ont pris part à l'insurrection de Madrid du 19 septembre 1886. Il a encore décidé de faire verser au comité de l'Exposition de Paris les crédits votés par les Cortès.

Une réunion d'anarchistes a été dissoute hier à Valence. Les troupes ont dû intervenir pour réprimer les désordres dans la rue et devant la préfecture, où les anarchistes voulaient faire des manifestations.

Madrid, 21 janvier, 9 h. 15.

Les diminutions dans le rendement des impôts deviennent très inquiétantes. L'exercice 1887-1888 donne un déficit de 43 millions. La baisse des recettes pour le premier semestre de l'exercice courant est de 45 millions. Le ministre des finances a été obligé d'employer pour les dépenses ordinaires 22 millions avancés par la Compagnie fermière des tabacs; 90 millions ont été, en outre, avancés par la Banque d'Espagne pour les besoins courants du Trésor.

Madrid, 23 janvier, 9 h. 30.

Les commerçants de vins de Valence se sont réunis et ont adopté la résolution de donner un délai de vingt jours aux exportateurs de vins destinés à l'Amérique du Sud pour remplir leurs engagements, si ces derniers promettent de laisser les vins italiens en entrepôt et s'engagent à ne plus en importer. Le commerce fermera ses magasins si le ministre des finances ne modifie pas la loi sur les alcools, qui favorise l'importation des vins italiens.

L'attitude énergique du consul français dans la question des certificats d'origine a produit un excellent résultat. Les contrées vinicoles s'agitent autant que les chambres de commerce et les syndicats pour faire cesser les importations, même en transit, des vins italiens.

Belgique.

Le gouvernement belge vient d'adjuger la construction de 147 tourelles cuirassées pour les nouveaux forts de Liège et de Namur.

93 de ces tourelles seront construites par l'usine allemande Gruson. Les 54 autres le seront par l'industrie française, avec cette répartition:

Au Creusot: 8 tourelles pour deux canons de 12 cent.;

A Saint-Chamond: 4 tourelles pour deux canons de 15 cent., et 10 tourelles pour deux canons de 12 cent.;

A Châtillon-Commentry: 32 tourelles pour canons de 12 cent.

Les cuirassements doivent être exclusivement établis en fer laminé, à l'exclusion de la fonte et de l'acier coulé.

EPOUVANTABLE!!—Quelqu'un demandait à M. Gill, directeur de l'Observatoire de Capetown, de lui indiquer la distance de l'étoile la plus proche de la terre.

Le demandeur n'étant pas mathématicien, pour lui faire comprendre de suite cette énorme distance, M. Gill lui dit:

"Prenez un billet de chemin de fer pour un endroit quelconque situé sur l'étoile Centaure. En ligne droite, la compagnie vous fera payer 5 centimes par kilomètre. En vous délivrant le billet, on vous demandera la modeste somme de 1.100 millions de livres sterling comme prix de la place. En vous renseignant ensuite sur la durée du voyage, on vous répondra qu'à raison de 100 kilomètres à l'heure, vous en avez pour 48 millions et 662,000 années, avant d'arriver à destination."

CONSERVATION DU GIBIER.—Pour garder un certain temps le gibier chez soi, il suffit de l'envelopper dans un linge fin et de le mettre dans la poussière de charbon, à l'abri de l'air. Pour le gibier à plumes, si vous voulez être certain qu'il ne s'altère pas, videz l'animal, c'est-à-dire retirez l'intestin et introduisez à la place de menus morceaux de charbon de bois, qui fait l'office de désinfectant. Pour conserver le gibier, il est utile d'éloigner les mouches, surtout les grosses mouches noires qui déposent sur la chair des matières putrides. On emploie, pour cela, des plantes odoriférantes, comme le thym, la sauge, la lavande.

Dialogue après décès:

Un monsieur.—Alors, madame, votre mari était bien malade!

La dame.—Oh! oui, monsieur. Nous avons dû faire venir le médecin, mais au bout de deux jours......

Le, monsieur avec intérêt. — La... médecine des hommes était satisfaite?

Un ami de M. X. avait fait bâtir une maison de campagne.

Le vestibule était parqueté d'une mosaïque à grands losanges blancs et noirs.

—Quelle belle mosaïque, disait Mme X......, on la prendrait pour de la toile cirée!

Dialogue conjugal:

Mme Prud'homme.—Enfin, Joseph, me direz-vous pourquoi les députés touchent vingt-cinq francs par jour?

M. Prud'homme.—Bobonne, parce que ce sont des souverains, et que les souverains valent vingt-cinq francs.

Les Poitrinaires éprouvent un grand soulagement par l'emploi du Pectoral-Cerise d'Ayer. Nul remède n'est si efficace.

Chaussures pour messieurs — à l'**Etoile Rouge**.

LLORENS.—Décédée hier après-midi, à 5 heures, à l'âge de 68 ans, Mme GUADALUPE LLORENS, native de la Havane, Ile de Cuba. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de ses fils Bernardo Llorens, Jose Llorens et de sa fille Frances Llorens sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, mercredi, à 4 1/2 heures précises. Le corps est exposé rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines.

TO-KALON,
Avis aux familles.
Vins supérieurs de Californie que l'on trouvera toujours chez M. P. FORGET, 150 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, surtout le célèbre vin de M. Crabb.
4 oct—au 17 fév

Avis,
La mort de M. Jacob Born ne changera rien à nos affaires.
RICE, BORN & CIE.
Nouvelle-Orléans, 5 février 1889.
6 fév—7 f

Docteur J. R. FAVRE,
Office et résidence, **85 Barracks St.**
Consultations, 10 à 12 a. m., et 3 à 5 p. m,
24 janv—1m

Vous Sentez-Vous
Faible et épuisé? C'est parce que votre sang est impur. Autant s'attendre à ce que la salubrité d'une ville soit parfaite avec de l'eau sale et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, la cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps? Le sang est le grand nutritif, ou, comme l'appelle la Bible,
"La Vie du Corps."
Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'aussi indescriptibles symptômes?
La Salsepareille d'Ayer est à cent coudées au dessus de tout autre **Altératif et de toutes autres Médecines pour le Sang.** Comme preuves, lisez ces témoignages dignes de confiance:
G. C. Brock, de Lowell, Mass., dit: "Pendant les 25 dernières années j'ai vendu de la Salsepareille d'Ayer. Dans mon opinion, les meilleurs ingrédients pour la guérison de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang sont contenus dans cette médecine."
Le Dr. Eugène I. Hill, 381 Sixth Ave., New-York, dit: "Comme épurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsepareille d'Ayer. Elle donne entière satisfaction."
La Salsepareille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Eczémas, d'Humeurs, de Lumbago, de Catharre, &c.; et est, conséquemment la meilleure
Médecine de Printemps et de Famille
en usage. "Elle les surpasse du tout au tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, "par la quantité des ventes."
Ayer's Sarsaparilla,
Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix, $1; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

E. P. COUSIN,
AVOCAT ET NOTAIRE,
25 Carondelet. De 11 a. m. à 4 p. m.
3 fév—1m

Membres Artificiels
Bandages herniaires et appareils chirurgicaux faits sur commande et appliqués par
A. McDERMOTT,
200 St-Charles, entre Julie et St-Joseph.
21 mai—1 an

Banque Nationale Mutuelle.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1888.—A une réunion du Conseil de Direction tenue le 28 du courant, il a été déclaré un dividende de 4 pour cent payable sur demande aux actionnaires.
HENRY BLACHE,
1er janv—1m Agissant comme caissier.

Demande de nourrisson.
Une jeune dame, fille de Mme Botto pouvant fournir toutes les recommandations désirables et ayant un enfant de trois mois désirerait trouver un nourrisson. Elle est jeune, robuste et jouit d'une excellente santé. S'adresser rue des Ursulines, entre Bourbon et Dauphine, à côté de la pharmacie Barthe.
29 janv—10 f—PP

Portraits au Crayon
J. EMILE RIVOIRE,
ARTISTE.
40 rue Toulouse.
11nov—1P

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald & Cie,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

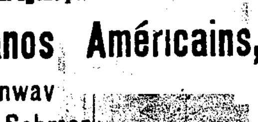

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en
Versements mensuels tres faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS.
1er oct87—1an

W. G. Coyle & Cie.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Raymond, Cannel et Coke de Gaz et Connelsville.
Les planteurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.
Bureaux 47 rue Carondelet.
Chantier: Sur la Levée, ... de la rue Race
1er sept—6m—dim. mar. ven

TROIS CELEBRES
MACHINES A COUDRE.

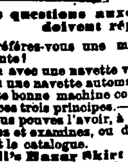

La nouvelle machine automatique Singer [fil simple]. Elle court d'un trait
Le New Singer Vibrator. Plus moderne, fonctionnant plus facilement et plus simple que toutes les autres.
Le New Singer Oscillator. Elle est parfaite, scientifiquement et mécaniquement.
Trois questions auxquelles les dames doivent répondre.
1 Préférez-vous une machine avec navette oscillante?
2 Ou avec une navette vibrante?
3 Ou une navette automatique avec fil simple?
Toute bonne machine confectionnée renferme un de ces trois principes.—Celle que vous préférez, vous pouvez l'avoir, à votre choix.
Venez et examinez, ou demandez la liste des prix et le catalogue.
Hall's Bazar Skirt Forms, à vendre.
Agence pour patrons Standard améliorés [Improved Standard Patterns].
Gazettes envoyées par la poste, gratuitement sur demande.
Le Singer Manufacturing Company,
195 rue du Canal.
S. E. Rundle, Agent.
1er sept—6m—V O

PEERLESS DYES Les meilleurs, ...

SOUTHERN BREWING COMPANY.
BIÈRE PILSENER.
EN VENTE AUJOURD'HUI,
Dans tous les Salons de rafraîchissements, les Cafés, les Bars et les Epiceries (Groceries).
6fév—1f

D. H. Holmes.
Nouvelles Marchandises de Printemps

100 pièces Challies imprimés, garanties bon teint à	7 cts.
60 pièces de Beige à carreaux, excellent,	8 cts.
1,000 pièces Diagonales, Serges et Brochés, valant 15 cts,	10 cts.
500 pièces De Beige imprimé, égal comme qualité aux marchandises valant $1	12 1-2 cts.
Brochés, double largeur extra, valant 25 cts.	15 cts.
Henriettas, double largeur	25 cts.
50 pièces Surahs, tout soie, à carreaux et à raies	50 cts.
Surahs doubles français, garantis sous le rapport de la durée	$1.00

NOUVELLES JAQUETTES ET CAPELINES DE PRINTEMPS.
--- Le reste des marchandises d'hiver de tout genre à ---
MOITIÉ PRIX.
155 Canal St
8jui—1an—dim mar jeu

MICHEL LION & CO.
$2.
Vente Spéciale de Pantalons pour Hommes pendant une semaine seulement.
2000 paires de PANTALONS CASIMIRE, DIAGONAL NOIR et à DESSINS seront vendues 2 DOLLARS SEULEMENT. Ces Pantalons valent de quatre à six dollars chacun.
195, 197, 199 DECATUR,
En face le Marché Français.
13 déc—1 an

Téléphone 1146. ETABLI EN 1870. P. O. Box 2696.
A. W. MOFFETT.
Chantier de bois et moulin à raboter.
Coin des rues St-Louis et Franklin. (A la tête du Vieux Bassin.)
Vend du bois de cypre et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour plancher, plafond et "weather boards," chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.
28 sept—1 an **Manufacture de wagons une spécialité.**

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.,
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept—1an

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. B. Lyman, Prés.; Jos. Bowling, Vice-Prés.; Chas. E. Rice, Sec.
1 jan—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Newton Buckner, Chairman; Rodolph Woeste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW. Assistant Secrétaire.
12 nov. '88—1an

DENTISTES.
Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Nouveau Stock.
ELKIN & Cie.,
98......Rue du Canal......98
TAPIS,
Moquettes, Velours, Bruxelles avec Bordures, Trois Ply et Ingrain.
CENTRES ORIENTAL
De toutes les grandeurs.
RIDEAUX,
Madras, Crête, Bobinet, Colbert et Nottingham.
PERSIENNE
D'un genre tout à fait nouveau
Etoffes pour Meubles,
Brocatelle, Ammur. Raw Silk, etc.
CORTICINE,
Toile Cirée, Linoleum,
FRANGES
De tous genres.
Le tout à grandes réductions.
24 oct—1an

Prof. CYRILLE C. THEARD,
No 59 1/2 Union, 3e District.
Leçons chez lui de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
☞ Français, Anglais, Volapük, Tenue des livres etc. 14 oct—

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er février 1889.

Liste de publication.

Abadie Pierre	Lemerle
Adams George	Licardie Léon
Ainsworth M. L.	Magnon Gaspard Jean
Alpuente, Vve	Mathes André
Beneaz Benoit	Médal Léon
Berenguier Jean Antoine	Miron J.
Berjeret Collet Joseph	Morel Louis François Joseph
Bezançon Narcisse	Mugel Victor
Caillat Joseph	Paour François
Casse Marie	Panphile Eugène
Cavelier Lemonier	Perrier Honoré
Courtois Stanislas	Peter Joseph
Dartois Marie	Prevet Lemourier Vve
Desirgues Jules Ange	Pujo Leafela
Dubreuil Pierre Arsène	Ribet J. Baptiste
Degrez Ernest Jules	Rossi Joseph Marius
Dethau Léon	Rotener Léon
Didier Minot	Santin Ernest
Enard Alexandre	Sillan Asin Pierre
Faur Léon	Stoddard Howell
Gabert famille	Tolédano Mme née About
Garlepied Edmond	Thomassin Auguste
Genoulas Jeanne	Valiche Vve Gustave
Gautrin Jules Louis	Vammalle Basile
Janin François	Vénéri Joseph
Janis Bastien	Vergnole Michel
Lagrandière de Felix Palmède	Violette
Langlès Pierre Louis	Zelle Mme née About
Lébé Jacques	

LETTRES.

Fayes Charles	Luquet Charles
Lamon Jean	Pigrenet Jh
Loubeau Jean	Poisson Charles
Manent Mme	Rouart Gaston
	Vallet Elisa

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er janvier 1889.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.

RICHARD MILLIKEN,
Facteur de Sucre et Marchand Commissionnaire,
No. 135 RUE GRAVIER,
Nouvelle-Orléans, Lne.
4 déc—3m

EUGENE BRAQUET
Successeur de Pierre Dufort,
Entrepreneur de Pompes funèbres
240......Rue Royale......240
Téléphone 710. ...—1an

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district.
1er nov88—1 an—mer,jeu,dim

AMUSEMENTS.

Académie de Musique.
Semaine commençant Dimanche, 3 février 1889.
Matinées Mercredi et Samedi.
2de....ET DERNIERE SEMAINE DE....2de
La Troupe Merveilleuse d'Animaux Dressés de M. Philippe Salvini.
A la demande de nombreux citoyens, M. D. Bidwell a décidé l'attraction ci-dessus à rester une seconde semaine au Théâtre Favori des Familles de cette ville.
Nouvelles Pièces! Nouveaux Animaux! Nouveaux Programmes!
Un énorme Gorilla et une paire des plus petits Anes seront exhibés dans cette grande et intéressante attraction d'animaux, consistant en des représentations de comédies des plus amusantes et d'une nouveauté sans égale par 130 animaux dressés.
Les prix d'admission seront de 20 cts à $1.
Les personnes restant après le spectacle peuvent voir les animaux prendre leur nourriture.
Dimanche, 10 fév—McNish, Ramsa & Arnard's Minstrels. 2fév—

Théâtre St-Charles de Bidwell.
Commençant Dimanche, 3 février, 1889
Matinées jeudi et samedi.
— La pièce à énorme succès. —
LOST IN NEW YORK!
Un réalisme merveilleux! Perfection scénique absolue.
Une vaste rivière d'eau réelle.
75 pieds de long, 30 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur, 60,000 gallons de véritable eau sur laquelle l'on verra un vrai bateau à vapeur, marchant à toute vitesse.
Dimanche 10 fév—REDMOND and BARRY.
2 fév—

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES
La semaine commençant le 31 janv.—Salle des Curiosités—Moncayo, le Jongleur Mexicain. Sicotte & Lawrence, dans leur combat réel avec des Bowie-knives. Lippert l'homme aux trois jambes. Fatarra, l'enclume humain, et autres curiosités sans nombre. Théâtre No 2—Mlle Evenia avec sa troupe de chiens et de singes savants. Théâtre No 1—Leslie & Ryan avec leur troupe de spécialités. 31janv—

THEATRE DE L'OPERA.
FRÉDÉRIC MAUGÉ........Administrateur-Gérant.
Mercredi soir, 6 février, à 7 h. 30,
Représentation extraordinaire au **Bénéfice de la Direction.**
L'ETOILE DU NORD,
Opéra comique en 3 actes de Meyerbeer,
Avec le 1er acte du BARBIER DE SEVILLE.
Almaviva, M. Lafarge; Figaro, M. Maugé.
Jeudi soir, 7 février, à 7 h. 30.
39me soirée fashionable de souscription,
L'AFRICAINE.
Selika, Mme Schweyer-Lonatte; Vasco de Gama, M. Berger; Nelusko, M. Claverie; Don Pedro, M. Plain. 6fév—1f

GRAND OPERA HOUSE.
Rue du Canal.
H. GREENWALL & FILS... DIRECTEURS
Une semaine commençant le
—Dimanche, 3 Février—
Matinées Mercredi et Samedi.
Engagement extraordinaire du comédien favori de l'Amérique,
M. HENRY E. DIXEY,
Secondé par la troupe la plus grande, la plus complète et la mieux organisée dans ce pays.
RICE & DIXEY
et leur grande Troupe Burlesque, comprenant **60........Soixante Artistes........60**
Dans le songe burlesque, musical et fascinateur, universellement connu et ayant pour titre:
ADONIS.
Prix—$1 50, $1 et 25c. Prix des matinées $1.
Le bureau de location est ouvert.
Lundi, 11 fév—Mlle Clara Morris 3fév—

Salle de l'Union Française,
Rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.
GRAND CONCERT DE CHARITÉ
donné par la
Société de St-Vincent de Paul,
Conférence St-Louis.
Avec le généreux concours des principaux artistes de l'Opéra Français,
le vendredi, 15 février 1889, à 8 h. p. m
Prix du billet...................50 cents.
Billets en vente chez MM. Lafargue frères, 167 et 169 rue Royale.
3 fév—

BANQUES.

Dix-neuvième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

Primes reçues:		
Sur risques de feu	$226 148 63	
Sur risques de marine	3,849 54	
Sur risques de rivière	4,604 72	
		$234,602 89
A ajouter, primes non acquises de 1887		60,695 00
Primes totales		$295,297 89
A ajouter, intérêts et profits et pertes		12,896 94
Revenus		$308,194 83
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$96,845 65	
Sur risques de marine	1,136 67	
Sur risques de rivière	747 81	
Total des pertes payées	$98,730 13	
Retour de primes et cancellations	4,471 46	
Commissions	38,296 00	
Réassurances	19,289 05	
Taxes et Licences	4,128 68	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	31,247 56	
Déboursés		$196,162 88
Surplus		$112,031 95
Primes non acquises de 1888	$ 60,716 00	
Pertes ajustées et non ajustées	22,000 00	82,716 00
Bénéfice net		$29,315 95

ACTIF.

Argent en caisse	$ 62,278 60
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	11,762 66
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	135,520 00
$49,600 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	69,440 00
Primes en voie de recouvrement	12,391 05
Prêts sur hypothèque	37,884 34
Effets à recevoir et billets à recevoir pour primes	4,486 01
Actions et autres valeurs	12,144 80
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$376,107 46

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, ce 12 janvier 1889.

GEORGE C. AUDRY, Notaire

A une assemblée du Conseil de direction qui a eu lieu ce jour, il a été unanimement résolu d'affecter les susdits profits s'élevant à $29,315 95, à l'actif, pour ajouter encore à la solidité de la Compagnie.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1889.
13 janv—1m

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Banque d'Epargnes Germania,
NO. 51 RUE DU CAMP,
A la clôture des affaires le 31 décembre 1888.

ACTIF.

Actions et bons	$163,353 75
Prêts sur hypothèque	89,929 50
Prêts à échéance (avec dépôts de titres comme garantie)	29,440 00
Prêts sur demande—garantis par dépôts de titres (collatéral)	528,134 00
Comptant en mains...$79,162 97 Divers comptant...... 2,866 79	82,029 76
	$892,887 01

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits non divisés		55,136 27
Savoir: Profits après le paiement des dépenses courantes et toutes les taxes	$32,284 91	
Moins $16,018 58 payés aux déposants pour intérêt et $8000 aux actionnaires durant l'année courante	24,018 58	
Réservé des profits de cette année	8,266 33	
Ajouter profits non divisés existant le 31 décembre 1887	46,869 94	
Total réservé jusqu'à date	55,136 27	
Dû aux déposants		737,486 74
Dividendes non payés		264 00
		$892,887 01

H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
G. AD. BLAFFER, Caissier.

Fait et signé sous serment pardevant moi ce 31e jour de décembre A. D. 1888.

ROBT P. UPTON, Notaire.

1er janv—1sem.

Banque Nationale de l'Etat.
COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE NOUVELLE-ORLEANS.
Etat de Situation Semi-Annuel
29 Décembre 1888.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$841,417 75
Surtirages		2,766 32
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		275,000 00
Primes sur les mêmes		17,000 00
Autres actions et bons		195,392 12
Propriétés foncières		71,618 96
Meubles et installations		2,565 50
Fonds cinq pour cent		12,375 00
Prêts sur demande	$438,447 94	
Echanges	353,051 23	
Chèques pour le comptoir d'échange	190,031 23	
Espèces et monnaie courante	447,405 45	1,423,935 85
		$2,842,071 50

PASSIF.

Fonds capital		$425,000 00
Fonds de surplus		66,000 00
Profits non divisés		21,523 55
Dividendes non payés		16,528 41
Circulation au dehors		245,250 00
Dépôts individuels	$1,576,392 05	
Banques et banquiers	491,377 19	2,067,769 24
		$2,842,071 50

T. R. ROACH, Caissier.
C. H. CULBERTSON, Ass. Caissier.
PIERRE LANAUX, Président.
L. C. KEEVER, Vice-Président. 29déc—1f

Etat Trimestriel
—DE LA—
Banque des Citoyens De la Louisiane,
DÉPARTEMENT DE BANQUE,
A la clôture des affaires, le 31 janvier 1889.

ACTIF.

Propriétés foncières	$169,965 26	
Bons et actions	61,488 64	
Dettes suspendues, estimées	58,259 82	
Prêts et escomptes	130,804 88	$420,518 60
Prêts sur demande	28,672 29	
Change	18,205 83	
Chèque du Clearing-House, circulation et numéraire, chèques locaux	224,086 14	270,964 26
		$691,482 86

PASSIF.

Capital actions	$380,200 00	
Profits non divisés	17,297 30	$397,497 30
Dividendes non payés	0	
Dû banques et banquiers	39,619 75	
Dû aux déposants	254,365 81	293,985 56
		$691,482 86

Je jure solennellement, que l'état ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.

A. A. LELONG,
Agissant comme caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 31me jour de janvier 1889.

EDGAR GRIMA, Notaire.

1er fév—1f

Rapport sur la situation de la Banque Mutuelle Nationale
A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane,
A la clôture des affaires le 12 décembre 1888

ACTIF.

Prêts et escomptes	$736,303 83
Surtirages garantis et non garantis	2,383 30
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Autres actions et bons	121,612 50
Dû par agents approuvés de réserve	100,781 99
Dû par d'autres banques nationales	5,760 80
Dû par banques d'Etat et banquiers	50,284 50
Propriétés foncières, meubles et accessoires	60,701 20
Dépenses courantes et taxes payées	9,858 16
Echanges du Clearing House	125,828 44
Billets d'autres banques	9,000 00
Papier de circulation fractionnaire, nickels et sous	1,862 18
Espèces	27,100 00
Billets legal tender	74,300 00
Certificats de dépôt des Etats-Unis pour legal tenders	120,000 00
Fonds de rachat avec le trésorier des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)	2,250 00
Total	$1,498,026 90

PASSIF.

Capital payé	$ 300,000 00
Fonds de surplus	100,000 00
Profits non-divisés	28,917 90
Billets de banques nationales en circulation	45,000 00
Dividendes non payés	224 00
Dépôts individuels sujets à être Cretirés	962,787 67
Certificats de dépôt sur demande	25,100 00
Chèques certifiés	832 38
Dû à d'autres banques nationales	8,010 77
Dû à banques d'Etat et banquiers	27,154 18
Total	$1,498,026 90

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, JOHN T. HARDIE, président de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est exact au mieux de ma connaissance.

JNO. T. HARDIE, Président.

Fait sous serment devant moi, ce 17e jour de décembre, 1888.

JAS. FAHEY, Notaire.

Pour copie conforme:
LLOYD R. COLEMAN,
L. C. FALLON, Directeurs.
P. FOURCHY,
19déc—

COLLÈGE D'ORLÉANS,
No. 240 RUE ROYALE—NLLE-ORLÉANS.
Rentrée des classes, 1er Sept. 1888.
COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL.
Enseignement et pension, incluant lit, literie, blanchissage, etc., par mois, $20.
Externat, par mois, de $2 à $6.
(Payable d'avance.)
S'adresser à W. E. ROBERT, Directeur.
13janv—1m—dim et jeu

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 5 FEVRIER—CLASSE B No 130
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
41	51	33	46	69	58	11	21	30	10	1	15	7

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature
Ce 5 février 1889—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
W. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps à nos bureaux.

Salons de billard et café de Miller,
Au coin des rues Commune et St-Charles.
Les tables de billard de l'établissement ont été remises à neuf, leurs tapis renouvelés, billes et queues nouvelles.
Salons de poole à quinze billes et de quilles.
La buvette est pourvue des meilleurs vins et liqueurs.
Un service poli est assuré.
16 déc—3m